

AVIS PUBLIC

DÉPÔT DU RÔLE TRIENNAL DE L'ÉVALUATION FONCIÈRE

Conformément aux dispositions de la *Loi sur la fiscalité municipale* (RLRQ, c. F-2.1), le rôle triennal d'évaluation foncière pour le premier exercice financier auquel il s'applique (années 2027, 2028 et 2029), a été déposé au bureau du greffier adjoint le 22 septembre 2026.

Toute personne intéressée peut en prendre connaissance au bureau du soussigné, à l'hôtel de ville de Matagami, au 195 boulevard Matagami, et ce, aux heures régulières de bureau.

DROIT DE DEMANDE DE RÉVISION

Le cycle du rôle étant d'une durée de trois (3) ans, le droit de demande de révision du contribuable pourra s'exercer en deux temps :

- 1^o Le droit général de demande de révision peut être exercé avant le 1^{er} mai 2027. Ainsi il n'y aura donc pas reconnaissance de ce droit au début du second et du troisième exercice;
- 2^o Lorsque l'évaluateur a omis d'effectuer une modification au rôle qu'il aurait dû apporter en vertu des règles de la tenue à jour, le contribuable pourra déposer une demande de révision en tout temps au cours de l'exercice financier où survient l'événement justifiant la modification, ou au cours de l'année suivante.

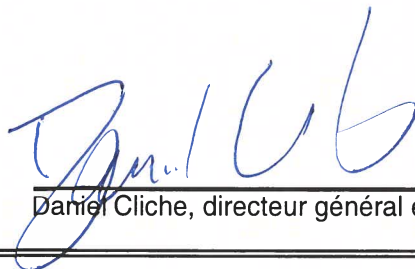
PROCÉDURE DE DEMANDE DE RÉVISION

Si vous désirez déposer une demande de révision, vous devez, sous peine de rejet :

- 1^o Remplir la formule intitulée « DEMANDE DE RÉVISION À L'ÉGARD DU RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE » qui est disponible aux bureaux de la Ville de Matagami (organisme municipal responsable de l'évaluation - OMRÉ) ou à la section « Évaluation foncière » du site Internet du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation au www.mamh.gouv.qc.ca;
- 2^o Déposer ladite demande ou l'envoyer par courrier recommandé à l'endroit suivant, et ce, avant le 1^{er} mai 2027 :

Ville de Matagami
195, boulevard Matagami, C. P. 160
Matagami (Québec) J0Y 2A0
- 3^o Ladite demande de révision devra être accompagnée de la somme d'argent déterminée par le règlement numéro 259-97 de la Ville de Matagami et applicable à l'unité d'évaluation visée par la demande.

DONNÉ à Matagami, ce 24 septembre 2026.

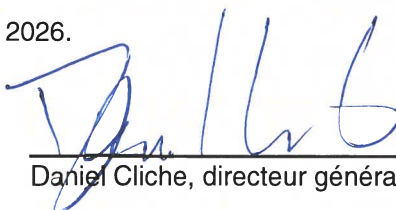


Daniel Cliche, directeur général et greffier adjoint

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Daniel Cliche, directeur général et greffier adjoint de la Ville de Matagami, certifie avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie au bureau de la municipalité et sur le site Internet www.matagami.com le 24 septembre 2026.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 24 septembre 2026.



Daniel Cliche, directeur général et greffier adjoint